



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 02 mars 2021
Date de publication : 15 mars 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Marie SERMIER à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Nicolas GOMET (DCM 21.08.03.02) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 21.08.03.13-14-24) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.08.03.19-20)

Référence

21.08.03.04

Commission

Vie Sportive, Culturelle et
Associative

Objet

Subventions 2021 aux
associations

Secrétaire de séance

Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ

Rapporteur

M. Jean-Pierre CUINET

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 3 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, Mesdames Frédérique DRAY et Patricia ANTOINE ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** le versement de subventions aux associations selon le tableau ci-après,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions annexées à la présente délibération.

Service	Association	Montant proposé
Vie associative	RDV des saveurs bio et des savoir-faire	1 900 €
Vie associative	Les Amis de Saint-Ylie	500 €
Vie associative	Ligue contre la violence routière	900 €
Vie associative	Société Protectrice des Animaux	24 688 €
Actions Sociales/Santé	Épicerie Sociale du Bassin Dolois	4 000 €
Actions Éducatives/Affaires Scolaires	Centre Départemental Jurassien du Cinéma	5 000 €

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Vie Associative
- Pôle Actions Sociales/Santé
- Pôle Actions Éducatives/Affaires Scolaires
- Associations concernées

Fait à Dole, le 8 mars 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX.

